

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2017/2018

Cette fiche est à compléter et renvoyer avec votre règlement à Arts du Tao, chez Mme Sylvie DORTLAND 55, rue des Aravis 38570 LE CHEYLAS. Vous pouvez aussi l'apporter lors de votre premier cours. Si vous êtes débutant, attendez d'avoir fait un cours d'essai gratuit.

NOM :

Prénom :

Adresse ☒:

N° tél. domicile ☺:

N° de portable :

E-mail @:

Date de naissance:

J'autorise

Je n'autorise pas, la communication de mon mail aux autres adhérents.

Droit à l'image:

J'autorise

Je n'autorise pas, la diffusion de mon image dans le cadre des activités de l'association.

Je m'inscris au(x) cours de (cochez une ou plusieurs cases de votre choix):

Qi Gong, lundi 18h30 à 19h45

Qi Gong, mardi 19h00 à 20h15

Jeudi 19:30 à 20:45 1ère année (débutants) et 2ème année

Jeudi 20:45 à 22:00 3 années de pratique (fin de partie 2 et partie 3)

• **Qi Gong.** Adhésion de 30 € + participation de 165 € = 195 €.

• Règlement en 1 fois : 195€. Règlement en 3 fois : 85€, 55€, 55€.

• **Tai Chi Chuan.** Adhésion 30 € + participation 165 € = 195 €.

• Règlement en 1 fois : 195€. Règlement en 3 fois : 85€, 55€, 55€.

• **Qi Gong et Tai Chi Chuan.** Adhésion 30 € + 215 € = 245 €.

• Règlement en 1 fois : 245€. Règlement en 3 fois : 105€, 70€, 70€.

• Enfants (plus de 8 ans) ou adolescents. Un seul tarif : adhésion 30 € + participation 80 € = 110

• € (ou bien 2 versements de 55€).

Je règle mon adhésion et ma participation aux cours en une seule fois ou en trois fois (encaissement par trimestre). Dans tous les cas, je verse dès l'inscription la totalité des frais.

Le(s) chèque(s) doit être libellé au nom de : " Arts du Tao « .

Merci de fournir un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique du Tai Chi Chuan ou/et du Qi Gong, valable 3 ans.

L'association Arts du Tao est assurée auprès du Crédit Mutuel de Pontcharra

Date et signature